



ISSN 1766-3059

ISSN en ligne 2260-7846

La pertinence d'une démarche Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) pour un public de militaires ghanéens

Sarah Doyat

Centre Franco-Omanais à Mascate, Oman

sarah.doyat@hotmail.fr

Reçu le 04-08-2016 / Évalué le 12-03-2017 / Accepté le 13-11-2017

Résumé

De la Première Guerre Mondiale à aujourd'hui, la langue française a peu à peu été introduite dans l'enseignement en milieu militaire. C'est tout d'abord en commençant par enseigner le français aux troupes étrangères venues combattre aux couleurs de la France que le premier outil de Français sur Objectifs Spécifiques a été créé. Suite à cela, la notion de FOS a plus largement été diffusée à travers le modèle anglais de Hutchinson et Waters dans les années 80, puis quelques années plus tard en France, par les recherches de J.-M. Mangiante et C. Parpette. Le FOS se développe alors dans de nombreux domaines et persévère dans le contexte militaire. Plusieurs situations démontrent ainsi la nécessité de la mise en place d'une démarche FOS, laquelle exige certaines étapes primordiales. Au Ghana, cet intérêt pour le FOS prend donc tout son sens au regard des multiples Opérations de Maintien de la Paix en milieu francophone qui font appel à l'armée ghanéenne.

Mots-clés : démarche FOS, coopération militaire, situation ghanéenne, outils didactiques

The relevance of the French for Specific Purposes (FSP) for Ghanaian soldiers

Abstract

Since the First World War, the French language has been gradually introduced in military education. It first began with foreign troops who came to France to join the French army, which inspired the creation of the first French for Specific Purposes tool. This FSP notion was shared more widely through the English model by Hutchinson and Waters and then, later developed in France thanks to the research of J.-M. Mangiante and C. Parpette. The FSP approach proves essential in the present-day military context. This can be seen in the Ghanaian Army as they take part in many peacekeeping operations in French speaking countries.

Keywords : FSP approach, military cooperation, Ghanaian context, teaching tools

Introduction

Tout d'abord, depuis la première diffusion de la langue française à l'étranger, son enseignement s'est par la suite répandu non seulement dans de multiples pays mais également dans différents domaines. Selon chacun d'entre eux, il s'agit alors

de développer chez les apprenants des actes de parole destinés à une mise en pratique immédiate et optimale. En effet, chaque contexte nécessite un répertoire langagier approprié aux situations de communication. D'après celles-ci, l'enseignement/apprentissage doit ainsi s'adapter aux besoins des apprenants.

L'art de s'adapter, c'est effectivement la principale devise du Français sur Objectifs Spécifiques (Parpette, Mangiante, 2004). De l'identification des besoins à l'élaboration, ce dernier représente une réelle démarche qu'il convient de maîtriser avant sa mise en place. Cependant, les limites de la démarche FOS montrent que l'enseignant doit démontrer une certaine souplesse pour garantir des résultats.

Dans le milieu militaire, l'ambiguïté entre théorie et pratique se révèle particulièrement importante aux vues notamment des éléments liés à ce contexte particulier. L'exemple du Ghana, pays anglophone entouré de pays francophones, prouve d'ailleurs que les éléments interculturels et intrinsèques à la réalité du terrain ont des répercussions dans la mise en place d'une démarche FOS. C'est d'ailleurs au cœur de la guerre que la langue française a soulevé l'intérêt de son enseignement pour les militaires à des fins spécifiques et que le premier outil de FOS a vu le jour.

1. Prémices du Français sur Objectifs Spécifiques en contexte militaire

Ainsi, l'année 1918 marque la fin de la Première Guerre mondiale. Il est alors temps pour l'armée française de reconnaître le rôle stratégique qu'ont joué ses troupes africaines venues des colonies, lesquelles ont largement contribué à la victoire de la France. Au sein des troupes, la langue de communication privilégiée n'était pas le français mais le bambara, une langue parlée à l'origine au Mali puis étendue dans une partie des pays de l'Afrique de l'Ouest, entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire. La facilité de cette langue permettait un apprentissage plus rapide et favorisait les échanges entre les tirailleurs venus de différents pays multilingues d'Afrique (Van Der Avenne, 2005 : 133) :

Il serait bon que chacun possède des notions suffisantes de langue bambara. De plus en plus, celle-ci s'affirme comme langue communément parlée par tous les tirailleurs ; qu'ils viennent de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, du Mossi, de la Guinée ou du Sénégal, nos tirailleurs appelés ou engagés apprennent peu à peu les rudiments du bambara et rares sont ceux qui quittent le service sans le parler couramment. Nos cadres européens doivent suivre cet exemple. La langue est facile, le vocabulaire est sobre, la grammaire simple.

C'est aussi pour ces mêmes raisons que, lors de l'époque coloniale, les Européens avaient préconisé le bambara comme langue véhiculaire lors de leur installation dans les pays colonisés. Par ailleurs, suite à ces cadres européens partis s'expatrier dans les pays «bambara» des colonies françaises et aux troupes dites «indigènes» venues combattre pour ses anciens colons en France, des outils méthodologiques ont été publiés afin de soutenir l'apprentissage de la langue bambara, comme par exemple le *Petit manuel français-bambara à l'usage des troupes noires* (Ferrage, 1918). Ainsi, alors que la langue française était diffusée de plus en plus dans le monde à travers l'ouverture d'Alliances Françaises, l'armée française avait quant à elle choisi d'utiliser la langue la plus utilisée par ses jeunes recrues pour la déployer dans ses troupes. Pour une fois, c'était donc aux supérieurs de s'adapter à la langue de leurs subalternes et non pas aux «indigènes» d'apprendre la langue de leurs colonisateurs.

Si de nombreux efforts semblent avoir été réalisés pour développer l'enseignement de cette nouvelle langue véhiculaire, c'est finalement en vain puisque le français s'impose dès 1927 comme langue de communication et de commandement selon le *Règlement provisoire du 7 juillet pour l'enseignement du français aux militaires indigènes* (1927). La raison évoquée à l'époque pour ce retournement de situation langagière fut émise par le général Pineau qui souhaitait former le plus possible de gradés dans les troupes africaines sans que les nombreux dialectes parlés au sein de celles-ci influencent l'interprétation et la transmission des ordres (Van Der Avenne, 2005 : 138). Le règlement est réalisé alors par une commission militaire constituée uniquement d'officiers militaires (aucun enseignant ou linguiste présent), avec pour but de rendre les soldats issus de leurs colonies africaines plus efficaces sur le champ militaire à travers le développement de leurs compétences langagières en français. Sans le savoir, ils créent le premier manuel de français spécialisé et posent implicitement les fondements du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS). Les principaux objectifs du manuel militaire furent de permettre de faciliter les rapports des soldats avec leurs supérieurs français et de contribuer au développement de leur pays d'origine, dès leur retour dans celui-ci. Pour la mise en place des cours à partir de ce manuel, trois facteurs essentiels étaient pris en considération par le commandement d'unité : le degré d'instruction des soldats, leur dialecte parlé et le nombre d'apprenants limité à 20 par classe (Qotb, 2008 : 18). Ce manuel se composait de 60 leçons, portant sur la vie quotidienne dans les casernes afin de permettre aux soldats d'acquérir du vocabulaire pour pouvoir communiquer dans leurs unités. Pour cela, les professeurs parlaient toujours en français et l'usage de dialecte par les soldats apprenants était interdit (Poulot, 2011 : 4).

L'enseignement du français proposé dès 1927 par les officiers militaires démontre une certaine volonté de partager une langue commune pour faciliter le commandement et faire du français une langue au cœur des échanges. Même à travers le bambara, la nécessité d'avoir une langue de communication privilégiée au sein de l'armée s'avérait indéniable. C'est ainsi que cet enseignement au profit des soldats de l'empire colonial entre les années 1920 et 1930 a permis à l'armée française de jouer un rôle crucial dans la diffusion du français. Il répondait à des besoins immédiats et spécifiques au domaine militaire et a d'ailleurs pu servir dans la compréhension et la communication au cours des opérations militaires de la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, suite à cette guerre et à l'effondrement de l'empire colonial français, c'est aussi le chapitre de l'enseignement du français aux troupes coloniales qui s'achève. Bien que les officiers militaires d'après la Seconde Guerre mondiale peuvent être perçus comme des précurseurs du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) pour avoir initié la première forme d'enseignement du français à un public spécialisé - les soldats non-francophones combattant pour l'armée française -, la notion de FOS n'est finalement apparue qu'au début des années 1980, en ayant toutefois pris d'autres appellations au fil du temps.

2. Élaboration d'une démarche FOS

En effet, le Français sur Objectifs Spécifiques fait son apparition dès le début des années 1980, en référence au modèle anglais «ESP» (English for Special/Specific Purposes) lancé par Hutchinson et Waters. C'est cependant en 2003 que l'on trouve plus de précisions dans le *Dictionnaire de didactique* dirigé par J.-P. Cuq : (...) *le Français sur Objectifs Spécifiques est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures* (2003 : 109). Cette définition montre que l'enseignement du FOS n'a pas pour objectif de faire maîtriser la langue française à ses apprenants mais se porte plutôt sur la réalisation d'actes de parole et sur l'accomplissement de tâches, contrairement au Français Langue Étrangère. La dénomination d'objectifs « spécifiques » permet alors de *témoigner de l'enrichissement progressif du champ de l'enseignement du français à des fins professionnelles, par strates de préoccupations successives [lexique, grammaire, discours]* (Mourlhon-Dallies, 2008 : 52). Le FOS permet ainsi aux apprenants de se spécialiser dans un domaine précis de la langue française. La principale particularité du FOS vient donc de la diversité de ces publics, mais qui restent tous des publics spécialisés. La plupart concerne des adultes déjà engagés dans la vie active ou qui ont besoin de l'enseignement du FOS avant de trouver un emploi. Leur atout est qu'ils ont généralement *une perception claire*

de leurs besoins, restreints à un domaine langagier précis (Richer, 2008 : 21), ce qui leur permet d'être plus motivés dans leur apprentissage. Néanmoins, la réalité montre que certains facteurs nuisent à une totale motivation de la part des apprenants. D'une part, ils n'ont parfois pas le choix de participer à ces formations car leur structure professionnelle les y oblige pour pouvoir développer les relations commerciales avec d'autres établissements, notamment dans les pays non-francophones. Dans une telle situation, les apprenants ne sont pas consultés sur leurs besoins langagiers. D'autre part, les apprenants étant pour la plupart des adultes en activité professionnelle, ils peuvent éprouver des difficultés psychologiques à se remettre sur le chemin de l'apprentissage parce qu'ils savent qu'ils vont être confrontés à d'autres apprenants de différents niveaux, âges, classes sociales, etc.

Cet enseignement possède également plusieurs autres caractéristiques telles que la limite de temps liée aux contraintes de formation des apprenants et sa démarche comprenant une étape de recueil de documents authentiques sur le terrain et de didactisation. L'élaboration d'une démarche FOS requiert un travail conséquent en amont des cours et l'enseignant de FOS doit parfois se transformer en enquêteur afin de concevoir un programme varié et adéquat à la demande de l'organisme commanditaire. Il doit alors prendre connaissance des besoins de l'organisme ainsi que des éléments pratiques (durée, horaires, conditions matérielles et budgétaires, etc.), ce qui peut s'avérer difficile en cas de distance. Ensuite, en ce qui concerne l'élaboration didactique qui se déroule après les étapes de recueil de données effectué de préférence sur le terrain et de leur analyse, celle-ci amène l'enseignant-concepteur à imaginer des cours pour un public spécialisé dans un domaine qu'il découvre généralement en même temps que la réalisation du programme de FOS. N'étant lui-même pas un spécialiste de ce domaine, cette dernière étape peut se révéler problématique, d'autant plus si le temps qui lui est accordé pour la conception est réduit et que des contraintes liées aux particularités du public interviennent. Par ailleurs, la mise en place des cours de FOS peut aussi faire l'objet de modifications s'ils ne correspondent pas aux attentes du public ou bien que celles-ci évoluent au fur et à mesure de leur apprentissage, ce qui oblige l'enseignant une nouvelle fois à s'adapter.

Enfin, en termes pragmatiques, les formations de FOS posent problèmes dans le cas où les apprenants doivent se déplacer pour la suivre et où elles sont payantes. Elles coûtent généralement chères en raison du fait que le nombre d'apprenants par classe est souvent réduit, ce qui induit qu'il faille rentabiliser les cours.

Par ailleurs, en plus de ces caractéristiques du FOS d'ordre général, chaque domaine développe ses propres spécificités qu'il convient de prendre en compte dans l'élaboration d'une démarche FOS. En ce qui concerne le domaine militaire,

le fait que l'enseignant n'en soit pas un spécialiste prend d'ailleurs tout son sens. Si la langue française était enseignée en 1927 par des lieutenants à travers le manuel rédigé uniquement par des officiers, ce n'est effectivement plus le cas aujourd'hui. Bon nombre d'enseignants se retrouvant en classe en face de soldats et de gradés ne sont pas eux-mêmes des militaires. Avant d'enseigner la terminologie adaptée aux besoins de l'apprenant, il leur faudra alors l'acquérir au préalable, c'est pourquoi il peut être utile de travailler avec un officier pour aider à recueillir les données mais surtout savoir lesquelles utiliser, ainsi que pour comprendre plus en détails les aspects institutionnels particuliers et la dimension déontologique. La collecte de documents authentiques étant primordiale dans la mise en place d'une démarche FOS, la collaboration avec un officier est un élément précieux puisque de nombreux documents de l'armée sont classés secret défense, car les bases militaires mettent en jeu la défense nationale et participent à la protection des opérations gouvernementales privées. L'accès pour un enseignant à ces données est donc parfois impossible, de même que le recueil sur le terrain d'opérations militaires, lequel peut être dangereux. S'ajoutent à cette confidentialité et à la dangerosité, la dimension hiérarchique et la nécessité d'obtenir des autorisations pour chaque demande d'informations, ce qui fait que peu d'entre elles aboutissent. De plus, l'utilisation des données des situations professionnelles réelles représente une autre dimension à prendre en compte dans l'élaboration d'une démarche FOS à destination des militaires. L'armée ayant pour mission d'intervenir dans des situations de pays en conflit, les informations recueillies peuvent alors se baser sur des faits réels qui peuvent devenir des sujets à controverse - tout comme les documents liés à l'actualité médiatique - lorsqu'ils sont utilisés en classe. L'enseignant doit être conscient de l'interprétation qui peut découler de ces documents, lesquels véhiculent des représentations qui ne sont pas les mêmes selon la culture des apprenants. Pour pallier ceci, il peut avoir recours à des stratégies d'évitement et transformer les situations réelles en présentant des personnages et lieux vraisemblables mais auxquels personne ne pourra s'identifier (Mraz, 2015).

3. Développement du FOS pour les militaires : exemple du Ghana

Aujourd'hui, l'intérêt pour l'apprentissage du français en milieu militaire vient du constat fait par les autorités de la place importante de cette langue, notamment sur le continent africain. Suite à la décolonisation, certains pays occidentaux ont gardé des liens forts avec leurs anciens pays colonisés, ce qui leur a permis de favoriser leur participation dans les opérations de maintien de la paix (OMP) dirigées par les Nations Unies en partenariat avec l'Union Africaine. Cependant, ces OMP accusent des difficultés communicationnelles, car mettant en relation

les ONG, les populations locales et les armées dans des pays en conflit souvent francophones, il est rare que l'ensemble de ces acteurs partagent la même langue. Selon la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD, 2015), sur les 55% des casques bleus déployés en Afrique francophone il n'y aurait que 15% des contingents à parler français. L'incompréhension entre anglophones et francophones nuit donc au développement de ces OMP. En conséquence de quoi, la DCSD a décidé de faire de l'enseignement du français une de ses priorités en lançant un programme sur le continent africain. Ainsi, de 2005 à 2014, le nombre de pays ayant émis des demandes pour prendre part à ce projet est passé de 70 à 111, soit une augmentation de 59%. Outre la réponse aux difficultés de compréhension au sein des OMP, le projet d'enseignement du français de la DCSD donne l'opportunité aux militaires de développer leur carrière puisque l'apprentissage du français peut leur ouvrir des portes sur des formations et des stages en France ou ailleurs (Ecole de Guerre, Centre Interarmées de Formation de Rochefort, etc.). Puis, il favorise le développement de la Francophonie en sensibilisant les apprenants non seulement à la langue française, mais aussi à la culture francophone étant donné que le français est parlé dans de nombreux pays africains.

Au Ghana, un des pays de l'Afrique de l'Ouest à ne pas avoir été colonisé par la France, la langue «officielle» est l'anglais, bien que ce pays multilingue soit riche de plus de 70 dialectes locaux. Toutefois, entouré à l'Est par le Togo, au Nord par le Burkina Faso et à l'Ouest par la Côte d'Ivoire, le Ghana représente le seul pays anglophone au milieu de ses voisins francophones. Il y a donc de réels enjeux pour ce pays dans l'apprentissage du français, notamment pour faciliter les échanges institutionnels inter-états de la sous-région. En 2006, le Ghana est d'ailleurs devenu membre associé de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Parallèlement, selon le *Ghana Statistical Service* (2012), 0,8% de la population âgée de 11 ans et plus au Ghana peut lire et écrire en français de la même manière qu'en anglais ou dans une autre langue ghanéenne et 0,3% le peut en français comme en anglais. Depuis plus de 25 ans, le gouvernement ghanéen coopère avec l'Ambassade de France en vue de développer l'enseignement du français dans les institutions ghanéennes. Parmi ces institutions, l'État-major a souhaité participer au projet d'enseignement du français de la DCSD car depuis plusieurs décennies, les Forces Armées Ghanéennes (FAG) sont un contributeur majeur aux Opérations de Maintien de la Paix dans les pays francophones. Enseigner le français aux militaires ghanéens des FAG s'articule donc autour de la formation des officiers et vise à l'appropriation de la didactique intrinsèque au projet par les autorités locales et les enseignants ghanéens. Dans ce cadre, l'enseignement du français chez les militaires ghanéens a commencé dès juillet 2003 à travers l'ouverture et le soutien de centres

d'enseignement de français au sein des garnisons des FAG en partenariat avec la coopération militaire de l'Ambassade de France. A ce jour, six centres de français militaires sont en activité à travers le pays¹, prouvant la volonté du gouvernement ghanéen et de son Etat-major de promouvoir la langue française au sein de son armée. Ces centres de français constituent une opportunité unique pour l'armée ghanéenne d'apprendre le français.

Ainsi, l'enseignement/apprentissage du français au Ghana est caractérisé de manière générale comme du FLE car ce n'est pas la langue maternelle de la population et que sa place dans le système scolaire n'est pas suffisamment importante pour être définie comme du Français Langue de Scolarisation (FLSco) ou du Français Langue Seconde (FLS). En ce qui concerne le FOS, l'évolution de la didactique a démontré que la langue française ayant joué un rôle important au sein de l'armée, c'est dans ce milieu militaire que l'ébauche du Français sur Objectifs Spécifiques a été dessinée, révélant alors la pertinence de l'élaboration d'une démarche FOS dans l'enseignement du français à un public de militaires non francophones. Le projet d'ouverture de centres de français dans les bases militaires ghanéennes vise d'ailleurs à répondre à l'objectif de rendre opérationnels ces officiers anglophones lors d'exercices de planification des opérations au sein des différents organismes d'interventions militaires dans des lieux francophones, grâce à leur maîtrise du français. Il s'agit alors bien d'objectifs spécifiques puisque la finalité pour ces militaires n'est pas d'apprendre LE français mais DU français (Lehmann, 1993 : 115).

De plus, la spécificité de l'enseignement du français à un public de militaires ghanéens se justifie aussi par les différentes difficultés liées à la mise en place du programme FOS, qui de par le projet de la coopération militaire, prouvent leurs caractères vraisemblables et spécifiques.

Pour commencer, les enseignants prenant part au dispositif d'enseignement du français aux militaires ghanéens sont tous également de nationalité ghanéenne et recrutés par les FAG. Pour autant, ce ne sont pas eux-mêmes des militaires mais ils sont en contact permanent avec des officiers puisque les centres de français se trouvent au sein des bases militaires. S'ils sont donc peu connaisseurs de la culture de l'armée, ils ont cependant de grandes facilités d'accès à la vie en caserne et à l'État-major pour pouvoir se documenter. Par ailleurs, puisque ce domaine n'est pas leur spécialité et qu'il existe très peu de formations au sujet du FOS et plus particulièrement du français à destination des militaires, notamment dans les pays anglophones, les enseignants du dispositif ont l'opportunité grâce à la coopération militaire de l'ambassade de France, d'effectuer des stages en France, au Centre Interarmées de Formation de Rochefort (CIFR).

De plus, les étapes d'identification de la demande, d'analyse des besoins et de collecte de données leur paraissent facultatives car elles ont toutes déjà été appréhendées par la DCSD qui a, par l'initiative du lieutenant-colonel Sauvée et avec l'aide de l'enseignante-conceptrice Caroline Mraz, permis de concevoir une méthode spécifique. En effet, le manuel *En avant!*² est une méthode de français réalisée spécialement à destination des militaires du continent africain et de l'océan Indien. Dans la volonté d'offrir aux enseignants en milieu militaire un manuel adapté aux besoins de leurs apprenants, cette méthode de français a été lancée dès 2010 par le Ministère des Affaires Étrangères en collaboration avec l'OIF. Développer les capacités d'interopérabilité et renforcer l'intercompréhension entre les acteurs sur le théâtre des opérations sont ainsi les objectifs visés de l'utilisation de cette méthode dans l'enseignement du français en milieu militaire. Ainsi, les besoins semblent déjà identifiés et puisque ce manuel est remis à chacun des apprenants, les enseignants ont déjà l'outil pédagogique approprié. L'apprenant étudie en effet le français selon divers thèmes et contextes professionnels militaires tels que la vie au régiment, les devoirs du soldat, les OMP, l'accueil de réfugiés, la violence contre les femmes en situation de guerre et les enfants soldats. Par ailleurs, les documents exploités à travers la méthode ont tous été validés par un officier, ce qui signifie que leur caractère déontologique a été pris en compte et que les situations pouvant être controversées ont été transformées pour paraître neutres. Par exemple, le lieutenant dont l'apprenant suit le parcours tout au long de la méthode est déployé sur une OMP dans un pays imaginaire : le Carana. Les enseignants ghanéens possèdent alors de nombreuses clés méthodologiques bien avant la conception des cours.

4. Limites de la démarche FOS

Ensuite, du point de vue des apprenants, la mise en place d'une démarche FOS nécessite une certaine motivation. Dans le cas de ce projet au sein des bases militaires ghanéennes, leur participation aux cours de français n'est pas un élément obligatoire, les cours sont gratuits et faciles d'accès puisqu'ils se déroulent sur leur lieu de travail. Ils doivent aussi demander la permission à leurs autorités respectives afin d'y participer mais ils décident de leur propre chef de venir participer aux cours, ce qui démontre leur motivation. Néanmoins, lorsque le blocage psychologique était évoqué comme une raison de baisse de motivation chez les apprenants, c'est tout à fait vrai dans le domaine militaire, dont le projet au Ghana. Les cours de français s'adressant aux soldats comme aux officiers, ces derniers ont plus d'appréhension à venir participer aux cours car ils se retrouveraient en face de leurs subalternes. Or, en cas d'échec lors de contextes d'apprentissage, les

officiers auraient l'impression de se décrédibiliser, ce qui les situerait en position d'embarras devant les militaires du rang et les sous-officiers. Pour pallier cela, il a été envisagé de différencier les cours entre ceux-ci.

La dernière limite de ce projet concerne l'indicateur. En effet, la DCSD, initiatrice du projet, a souhaité utiliser un indicateur afin de voir l'impact du projet. Ainsi, il a été proposé à chaque fin de session de cours de français de faire passer le DELF aux apprenants. Le nombre d'inscriptions et le taux de réussite sont des facteurs révélateurs de l'efficacité du projet. Cependant, l'examen DELF est un examen centré sur le FLE et ne prend pas du tout en compte les particularités liées au domaine militaire. Entre cet indicateur et l'objectif spécifique du projet, il y a donc un écart qui impose une certaine adaptation de la part des enseignants. Préparer les apprenants au DELF ou à mener des opérations militaires répond à des besoins différents. Il paraît donc difficile à ces enseignants qui veulent justifier de bons résultats auprès de la DCSD de se focaliser entièrement sur le FOS. Chacun à sa façon manie alors ses cours en fonction de l'objectif qui lui convient. Le FOS chez les militaires n'étant pour aucun d'entre eux leur spécialité, il devient généralement délaissé.

Conclusion

Ainsi, la mise en place d'une démarche FOS au Ghana au sein du projet d'enseignement du français pour les militaires peut s'avérer pertinente étant donné l'objectif pratique visé par cet enseignement. En apprenant le français, les militaires ghanéens se révèlent opérationnels dans les OMP établies en pays francophones. Pour favoriser cette démarche, la DCSD propose dès lors un outil adapté aux besoins des apprenants ; le manuel *En avant*, et l'implantation des centres de français au sein des bases militaires permettent de faciliter la participation des militaires, l'accès aux données par les enseignants et leur mise en relation avec des officiers. Ces avantages jouent un véritable rôle dans l'optimisation des étapes nécessaires à la mise en place de la démarche FOS et le véritable frein qui semble nuire au projet semble alors le blocage psychologique des officiers ne voulant pas avoir leurs soldats comme camarades de classe. Résoudre ce problème paraît cependant réalisable.

Pour autant, l'inadéquation entre l'objectif et l'indicateur mis en place par le projet de la DCSD prouve que malgré la pertinence de cette démarche FOS, celle-ci est compliquée à mettre en place. Dans un souci de cohérence, des solutions sont possibles, notamment la construction d'une évaluation adaptée à l'enseignement du français chez les militaires, portant sur les besoins spécifiques des apprenants

sur le théâtre des opérations. Les enseignants n'auraient plus à impliquer du FLE dans leurs cours.

De l'enseignement du bambara par les colons venus s'installer dans les pays d'Afrique à l'enseignement du français aux militaires ghanéens, en passant par celui des tirailleurs venus aider les troupes françaises pendant la Première et la Seconde guerres mondiales, il est indéniable que le FOS a fait du chemin sur les sentiers battus de la didactique. Pourtant, l'engouement pour la langue française laisse à penser que l'évolution du FOS ne s'avère pas vaincue et aura d'autres batailles à mener pour développer ses armes, et pourquoi pas l'évaluation répondant à des objectifs spécifiques.

Bibliographie

Commission militaire. 1927. *Règlement provisoire du 7 juillet pour l'enseignement du français aux militaires indigènes*, Charles-Lavauzelle et Cie, Éditeurs militaires, Paris, Limoges, Nancy.

Conseil de l'Europe. 2001. *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Les Éditions Didier.

Cuq, J.-P. (dir.). 2003. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Asdifle, CLE International.

Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD), 2015, « L'enseignement du français en milieu militaire : un programme en expansion », *Partenaires sécurité défense, Revue de la coopération de sécurité et de défense*, n°277, novembre 2015, Paris, p. 24-33.

Ferrage, P.-M. 1918. *Petit manuel français-bambara à l'usage des troupes noires*. Paris : Imprimerie-Librairie militaire L. Fournier.

Ghana Statistical Service. 2012. « 2010 : Population & Housing census », *Summary report of final results*, Accra, Sako Press Limited.

Hutchinson T., Waters A, 1987, *English for specific purposes, A learning centred approach*, Cambridge, Cambridge university Presse.

Lehmann, D. 1993. *Objectifs spécifiques en langue étrangère*. Paris : Hachette.

Mangiante, J.-M., Parpette, C. 2004. *Le Français sur Objectif Spécifique ou l'art de s'adapter : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Paris : Hachette.

Mourlhon-Dallies, F. 2008. *Enseigner une langue à des fins professionnelles*. Paris : Les Éditions Didier.

Mraz, C. 2012. *En avant !, Méthode de français pour les militaires, Afrique-Océan indien*, vols. 1, 2, 3, ministère des Affaires étrangères et Organisation internationale de la Francophonie.

Mraz, C. 2015. « L'exemple du DOS militaire : quelles solutions aux questions institutionnelles et déontologiques ? », *Points Communs - Recherche en didactique des langues sur objectif(s) spécifique(s)*, n°2, avril 2015, CI Paris Île-de-France, p. 29-36.

Poulot, B., 2011, « L'enseignement du français aux troupes coloniales en Afrique », *Revue historique des armées*, n° 265, p. 14-23.

Qotb, H. 2008. *Vers une didactique du français sur objectifs spécifiques médié par Internet*. Thèse de doctorat, Université Paul-Valéry, Montpellier III.

Richer, J.-J. 2008. « Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S) : une didactique spécialisée ? », *Synergies Chine*, n°3, p. 15-30. [En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/Chine3/richer.pdf> [consulté le 15 octobre 2017].

Van Der Avenne, C. 2005. « Bambara et français-tirailleur. Une analyse de la politique linguistique de l'armée coloniale française : la Grande Guerre et après », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, SIHFLES, décembre 2005, n° 35, p. 123-150.

Sitographie : [dernière consultation le 15 octobre 2017].

Ethnologue : <https://www.ethnologue.com/country/GH>

France Diplomatie : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/ghana/presentation-du-ghana/>

Le FOS.com : <http://www.le-fos.com/historique-5.htm>

Lexilogos : http://www.lexilogos.com/bambara_dictionnaire.htm

REFFOP (Réseau d'Expertise et de Formation Francophone pour les Opérations de Paix) : <http://reffop.francophonie.org/les-methodes/login-methode>

RFI : <http://www.rfi.fr/emission/20160313-avant-casques-bleus-apprennent-le-francais-militaire>

Notes

1. Dans les villes de Tamale, Kumasi, Sekondi, Accra et Teshie (2 centres)
2. <http://reffop.francophonie.org/les-methodes/login-methode> [consulté le 15 octobre 2017].